

Le 17 octobre 2022

Le Directeur départemental des Finances
publiques du Tarn

à

Commune de Moissac

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE / VALEUR LOCATIVE

[La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site \[collectivites-locales.gouv.fr\]\(http://collectivites-locales.gouv.fr\)](#)



<i>Nature du bien :</i>	Immeuble de rapport
<i>Adresse du bien :</i>	6 rue Daubasse, 82200 MOISSAC
<i>Valeur :</i>	94 500 € (quatre-vingt-quatorze mille cinq cents euros), assortie d'une marge d'appréciation de 10 % (des précisions sont apportées au paragraphe « détermination de la valeur »)